



Rumilly, le 28 octobre 2016

Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : PB/NP/SB

Affaire suivie par Sophie BRUYERE, Assistante administrative, Secrétariat Général

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

**La prochaine séance publique du Conseil Municipal aura lieu le
JEUDI 3 NOVEMBRE 2016 à 19 heures 30 min
en Mairie de Rumilly.**

A l'ordre du jour figurent :

✧ Finances

- 01) Budget principal 2016 de la Ville de Rumilly
Décision modificative budgétaire n° 2.
- 02) Budget annexe Cinéma 2016
Décision modificative budgétaire n° 2.
- 03) Admissions en non-valeur.

✧ Travaux

- 04) Modification de la façade de la piscine municipale
Autorisation à donner à M. LE MAIRE pour déposer une déclaration préalable.

✧ Ressources humaines

- 05) Modification du tableau des emplois permanents.
- 06) Evolution du règlement du Compte Epargne-Temps.

✧ Urbanisme

- 07) Institution d'une taxe d'aménagement majorée sur le secteur « Arrière gare / Monéry / l'Aumône ».

www.mairie-rumilly74.fr

E CAPOË



08) Création d'une Zone Agricole Protégée de l'Albanais
Avis de la Commune de Rumilly.

⇨ Développement interne

09) Désaffectation de trois véhicules de leur usage public.

10) Construction de logements sociaux collectifs situés au lieu-dit « Martenex » - route d'Aix les Bains
Garanties d'emprunts.

⇨ Commerce

11) Dérogation au repos dominical des commerces de détail.

⇨ Prévention

12) Prévention spécialisée au titre de l'année 2016
Convention à intervenir entre le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et la Commune de Rumilly.

⇨ Vie associative

13) Mise à disposition d'un équipement immobilier municipal à intervenir entre différents syndicats professionnels et la Commune de Rumilly
Avenants n° 1 aux conventions.

⇨ Intercommunalité

14) Modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly.

⇨ Désignation

15) Désignation au sein des commissions municipales, comités et organismes divers.

16) Centre Communal d'Action Sociale
Désignation des représentants du conseil municipal au sein du conseil d'administration.

⇨ Délégation du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

17) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,

Pierre BECHET

